

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 4 JUILLET 2006  
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance d'ajournement du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires de Roberval sise au 1285 de l'avenue Du Rocher à Normandin, ce 4<sup>e</sup> jour de juillet 2006, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Annie Côté, Julie-Anne Decorby, MM. Pierre Boivin, Lucien Guillemette, Claude Larouche et Rémi Rousseau, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M<sup>me</sup> Lina Lapointe est absente.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1312-07-06

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1313-07-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant:

- Contribution financière - Maison de jeunes Saint-Prime (Coopérative jeunesse de service de Saint-Prime/Saint-Félicien)

ADOPTÉ

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1314-07-06

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :  
pour un montant de 10 167 943,73 \$ chèques # 11 476 à 12 154 inclusivement.

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.18 **Contribution financière - Maison de jeunes de Saint-Prime (Coopérative jeunesse de service Saint-Félicien/Saint-Prime)**

ATTENDU la demande de contribution financière de 600 \$ de la Maison de jeunes de Saint-Prime pour la Coopérative jeunesse de service de Saint-Prime/Saint-Félicien en date du 19 juin 2006;

En conséquence,

CE-1315-07-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 600 \$ à la Maison de jeunes de Saint-Prime pour la Coopérative jeunesse de service de Saint-Prime/Saint-Félicien.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mardi 11 juillet 2006, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Normandin.

11. **Levée de la séance**

CE-1316-07-06

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Ouellet et RÉSOLU unanimement:

QUE la séance soit levée à 19 h 15.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)